



**Interpellation de Fabrice DREZE et Diana NIKOLIC
à M. le Bourgmestre concernant les mesures d'encadrement pour
l'implantation des bars à chichas**

Monsieur le Bourgmestre,

Au cours des dernières années, les bars à chicha se sont multipliés sur le territoire liégeois comme partout ailleurs. C'est un phénomène de société qui répond à une certaine demande d'un certain public, souvent jeune, pour ce genre de structures.

A Seraing, la décision vient d'être prise de modifier le règlement général de police en y ajoutant un chapitre relatif à l'implantation et à l'exploitation de bars à chicha et assimilés après avoir constaté des nuisances de la part de certains établissements. Si certains bars sont bien tenus et respectent les règles qu'ils sont tenus de suivre, ce n'est pas le cas de tous constatent les autorités de Seraing. On imagine que le constat vaut pour Liège aussi.

En outre, ce genre d'établissement pose également question au niveau de la santé publique, notamment auprès des plus jeunes. Rappelons que la chicha, au même titre que d'autres manières de fumer le tabac, ne peut être consommée que dans un espace spécialement destiné à cet effet et respectant une série de normes légales.

Si le règlement sérésien semble difficilement transposable à Liège, puisqu'il prévoit l'interdiction d'ouvrir un bar à chicha à moins d'un kilomètre d'une école, d'une infrastructure sportive, d'un centre culturel, d'un lieu de culte, d'une gare et d'un milieu d'accueil de la petite enfance, il n'en serait selon nous pas moins utile d'encadrer ce type d'établissement.

Deux incidents récents en région liégeoise, avec armes à feu, plaident également en ce sens.

Voici donc nos questions :

- Quelles sont actuellement les démarches à accomplir et autorisations nécessaires pour ouvrir ce genre de bar ?
- Avez-vous connaissance de plaintes ou difficultés spécifiques liées à ce type d'établissements sur le territoire de la Ville ?
- Le cas échéant, envisagez-vous de prendre des dispositions pour en limiter le nombre et en encadrer l'implantation ?

Fabrice DREZE, Conseiller communal
Diana NIKOLIC, Cheffe de groupe